

LISGAR.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, les rapports du recensement pour l'année 1871, en vertu de l'acte 33 Vict., ch. 21. (*Documents de la Session, No. 14.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 17 Avril 1872.

L'Honorable Sir *Francis Hincks*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, met devant la Chambre, un état de la dépense pour l'expédition de *Manitoba*, sous l'autorité d'un Mandat Spécial émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, conformément aux dispositions de l'Acte 31 Vic., ch. 5, Section 35, paragraphe 2, et à l'Ordre en Conseil, en date du 17 Octobre 1871. (*Documents de la Session, No. 15.*)

Aussi, l'Ordre en Conseil, en date du 17 Octobre 1871, relatif au crédit de \$100,000 pour faire face à la dépense de l'expédition qui est sur le point de se rendre à *Manitoba*. (*Documents de la Session No. 15.*)

Aussi, diverses statistiques du Canada pour l'année 1869-70, partie 1ère, contenant des États Municipaux, *Ontario*. (*Documents de la Session, No. 7.*)

Et aussi, un état des Mandats émis sous l'autorité d'Ordres en Conseil, depuis le 1er Juillet 1871, jusqu'au 31 Mars 1872, et portés au compte du crédit des dépenses imprévues autorisées par l'Acte 34 Vic., ch. 1, Cédule B. (*Documents de la Session, No. 16.*)

M. *Magill* propose, secondé par M. *Workman*, qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de M. *Magill*, l'Honorable M. *Carling*, l'Honorable M. *Beaubien*, M. *Cameron*, (*Huron*), M. *Joly*, M. *Rymal*, M. *Gibbs*, M. *Savary*, M. *Street*, M. *Colby*, M. *Masson*, (*Terrebonne*), M. *Currier*, M. *Béchar*, M. *White*, (*Halton*), M. *Workman*, M. *Gendron* et M. *DeCosmos*, pour s'enquérir et faire rapport à cette Chambre sur l'étendue et la condition des intérêts manufacturiers de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

M. *Jones* (*Leeds et Grenville*), propose comme amendement, secondé par M. *Ferguson*, qu'après le mot "manufacturiers," les mots "et agricoles" soient ajoutés.

Et des débats s'en suivant, le dit amendement est retiré avec la permission de la Chambre.

Alors la motion principale étant mise aux voix, la question est résolue affirmativement.

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, du Comité Spécial chargé de préparer et rapporter les Listes des Membres qui doivent composer les Comités Spéciaux Permanents, ordonnés par cette Chambre, fait rapport que le Comité a préparé les Listes des Membres en conséquence, lesquelles sont lues comme suit :

1. PRIVILÈGES ET ELECTIONS.—Messieurs *Bertrand, Blake, Blanchet, Burton, Cameron, (Huron), Cameron (Peel), Carter, Curtier, (Sir Geo. E.) Chauveau, Dorion, Grant, Gray, Grover, Holton, Killam, Macdonald, (Sir John A.), McDonald, (Antigonish), Mills, Moffat, Muir, Redford, Snider, Smith (Westmoreland), Stephenson, Thompson (Ontario), et Wells.*—26.

2. LOIS EXPIRANTES.—Messrs. *Blake, Campbell, Carmichael, Cayley, Cheval, Cimon, Coffin, Delorme (St. Hyacinthe), Drew, Ferris, Fournier, Godin, Gray, Hurdon, Lapum, Macdonald (Cornwall), McCallum, McDougall (Renfrew), Pâquet, Pouliot, Power, Sénécal, Tourangeau et Willson.*—24.

3. CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.—Messieurs *Abbott, Anglin, Beaty, Blanchet, Bourassa, Cameron (Huron), Carling, Curtier, (Sir George E.), Chauveau, Chipman, Connell, Costigan, Cumberland, Currier, DeCosmos, Dorion, Ferguson, Fournier, Galt (Sir*